# Les Infos de Pereg

SAINT PERREUX

## Bulletin municipal
## Juillet 2021

www.saint-perreux.fr

Mairie - 1 rue de la Mairie - 56350 St Perreux
Tél : 02 99 71 19 81 - Fax : 02 99 72 17 94 - mairie-st-perreux@wanadoo.fr
Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30/12h - 15h/17h30
Mercredi : 8h30/12h Samedi : fermée

# Informations municipales

## Edito

Depuis 2014, l'équipe municipale construit son programme et décline ses projets autour du « Bien-vivre à Saint-Perreux ».
Dans cet objectif, de nombreuses actions ont été réalisées durant ces sept années, à savoir :
- la sobriété énergétique avec l'éclairage public en LED
- la labellisation Zéro Phyto
- l'accompagnement de l'installation de la maison médicale
- l'animation communale avec les Rendez-vous d'été et de noël, le téléthon
- le soutien aux associations
- l'aménagement des bords de l'Oust (Labélisation parcours de pêche familiale européen)
- l'aménagement de l'aire de jeux et du city-parc
- le plan communal d'aménagement des voies douces avec la liaison centre-bourg et rivière de l'Oust

Ces actions, et nos efforts communs en faveur du « Bien vivre ensemble », ont permis à notre commune de se voir distinguée au classement national du journal du dimanche « Villes et Villages où il fait bon vivre » ! C'est un honneur, et il s'agit là d'une reconnaissance du travail de tous pour l'intérêt de notre belle commune et je tiens à remercier publiquement, chacune et chacun, pour leur implication dans ce schéma :
- les habitants
- les associations
- l'ensemble des agents communaux
- les bénévoles des différentes instances communales
- les conseils municipaux de ces 2 mandatures et le conseil municipal des enfants
- les acteurs du monde économique

Bravo à tous et vive Saint-Perreux

Lionel JOUNEAU

Maire de Saint-Perreux

### Evénements communaux :

- 8 octobre : Concert église
- 7 novembre : Repas des aînés
- 20 novembre : Formation compostage (10h-12h)
- 3 et 4 décembre : Téléthon
- 17 décembre : RDV de Noël

## A venir

4 septembre : Repas à emporter – Les Marsouins
3 octobre : Vide grenier – APEA Victor Hugo
19 novembre : Soirée Débat – La Pérusienne
20 novembre : Soirée Couscous-Choucroute – FC St-Perreux
12 décembre : Arbre de noël – Ecole St-Joseph

**Bulletin municipal édité par la commune de Saint-Perreux**
**Directeur de Publication :** Lionel Jouneau, Maire
**Comité de rédaction :** Joëlle Guimard, Patrice Kervadec, Anne-Sophie Régent, Michel Seguy, Emilie Jouvance, Richard Guillevic
**Photos :** Commission Communication et archives de la commune, associations
**Impression :** Photext-Vannes
**Date de publication :** Juillet 2021
Vous souhaitez faire paraître une information : merci de communiquer vos articles, informations, photos via le mail : info.assos.stperreux@gmail.com

**Retrouvez l'ensemble des événements, actualités, photos, agenda sur**

**www.saint-perreux.fr**

# VIE COMMUNALE

## Permanences du maire et des adjoints

| Jour | Horaires | | Délégation |
|---|---|---|---|
| Samedi | 9h00 – 12h00 | Lionel JOUNEAU – Maire | |
| Vendredi | 17h00 – 18h00 | Marie-Thérèse THÉOU – 1ère Adjointe | FINANCES - RESTAURANT SCOLAIRE GARDERIE - VIE ECONOMIQUE - APPEL D'OFFRES - FUSION DES COMMUNES |
| Vendredi | 17h00 – 18h00 | Patrice KERVADEC - 2ème Adjoint | VIE ASSOCIATIVE - ACTION SOCIALE - NATURE ET ENVIRONNEMENT - ILLUMINATIONS - EMBELLISSEMENT - ESPACES VERTS |
| Vendredi | Sur rendez-vous | Joëlle GUIMARD - 3ème Adjointe | COMMUNICATION - MEDIATHEQUE - FORMATION DES ÉLUS - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE |
| | Sur rendez-vous | Patrick LEMESLE - 4ème Adjoint | BATIMENTS - MATERIELS - ECLAIRAGE PUBLIC |
| | Sur rendez-vous | Anne-Sophie RÉGENT - Conseillère Déléguée | ENFANCE JEUNESSE C.I.A.S. |
| | Sur rendez-vous | Gérard MONTOIR – Conseiller Délégué | PLU URBANISME - VOIRIE ASSAINISSEMENT INONDATIONS |

## Etat Civil

### Naissances :

24 avril 2021 : Gabriel RICORDEL HALLIER
12 mai 2021 : Julia VIGNARD

### Mariages :

27 mars 2021 : Flavie RAMAGE et Baptiste GICQUELET

### Décès :

25 mai 2021 : Michel DENOUAL
16 juin 2021 : Berthe SAVIGNE née GLARD

## Urbanisme

**Déclarations Préalables**

CIVEL Marc:
extension d'une maison d'habitation « 9 La Vérie ».
ANNEE Fabrice:
édification - abri de jardin et carport « 13 Rue du Verger ».
LEBOUX Brigitte :
modification de façade habitation et édification de garages « 6 Place de l'Eglise ».
REDON AGGLOMERATION :
division parcellaire pour 2 lots : zone d'activités du Verger
SEGRET Christian :
pose de 2 fenêtres de toit « 54 Rue d'Allaire ».
BALEINE Emmanuelle :
modification de façade habitation « 4 Les Clôtures ».
ANNEE Sandra :
modification de façade habitation « 22 Rue d'Allaire ».
BONNO Daniel :
pose d'une clôture et un portail « 2 Rue du Champ Maillard ».
LEBOT Guillaume :
pose d'une clôture « 1 Le Val d'en Haut ».
GICQUEL Bertrand :
division parcellaire « Rue du Clos de Ressac ».
LE BRUN Martine :
pose d'une clôture et un portail « 4 Rue de la Cotardaie ».
GICQUEL Sébastien :
pose d'une clôture « 2 Chemin des Fraux ».

**Permis de construire**

TRAMBLAY DE LAISSARDIERE Niels :
rénovation habitation « 2 Rue Sous le Bois ».
LE JONCOUR Ronan :
édification - maison d'habitation « 22 le Val d'en Haut ».
Association A.P.E.C de Redon :
édification - salle polyvalente « Rue de la Chesnaie ».
GICQUEL Bertrand :
édification carport « 20 Rue de la Sablière ».

## Informations pratiques

**Médiathèque :** le mardi de 16h15 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h
**Ecole publique Victor Hugo :** 02 99 71 10 11
**Ecole privée Saint-Joseph :** 02 99 72 16 50
**Paroisse :** 02 99 91 24 10
**RIPAME Redon Agglomération (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants) :** 02 99 70 49 22
**PMI (protection maternelle et infantile) :** 02 99 71 91 15
**CAF :** 0810 25 56 10
**Pôle emploi :** 39 49
**Mission locale :** 02 99 72 19 50
**ALLO SERVICE PUBLIC Droits et démarches administratives :** 39 39

# ANIMATIONS COMMUNALES

## Week end environnement

Suite à la situation sanitaire liée à la COVID, le nettoyage habituel de la commune s'est déroulé sur un autre format cette année après son annulation en 2020.
Cette journée Environnement s'est transformée en Week-End Environnement, les 27 et 28 Mars 2021.
Pas de rassemblement le matin autour d'un petit café de bienvenue pour se procurer les sacs poubelles et les fiches de circuits proposés comme à l'habitude.
Tout cela a été remplacé par la mise en ligne, sur le site de la commune et sur l'application Intra-Muros, du flyer avec pour indications les fiches circuits et les points de dépôt des sacs de déchets. Les sacs poubelles étaient à disposition à la mairie.
Les quatre coins de la commune ont été nettoyés.
Il est tout de même plus agréable de se promener quand c'est propre !
Pour conserver notre commune propre, gardons les bons gestes : ne pas jeter, ramasser lorsque c'est possible et/ou signaler.
Un grand merci à tous pour les efforts déployés lors de ce weekend.

## Repas des aînés

Pour la deuxième année consécutive le traditionnel repas des ainés à St Perreux n'a pu se tenir en présentiel. La commission action sociale de la municipalité a donc proposé à ses administrés de 70 ans et plus un repas à emporter, le dimanche 18 avril 2021. Le menu a été concocté par une pérusienne, Séverine GLARD, Gérante de l'établissement C'Joliment Bon à Redon. 184 repas ont pu être distribués.

Les Pérusiens concernés se sont déplacés sur le parking du complexe de l'Oust entre 10h30 et 12h30. Les personnes sans moyen de locomotion ont été livrées à domicile. Lionel JOUNEAU et Patrice KERVADEC se sont déplacés chez les deux doyens de la commune: Mme HALLIER Lucienne et Mr GICQUEL Joseph respectivement dans leur 96 et 92ème année. Mme SEVESTRE Francine, 96 ans en mars dernier, étant domiciliée à l'EPHAD d'Allaire.
Même si cette formule ne remplacera pas la journée conviviale que la municipalité a l'habitude de proposer, ce petit créneau de deux heures a permis de prendre rapidement des nouvelles des ainés de la commune et d'échanger sur la vaccination. Pratiquement 100% des plus de 70 ans ont été vaccinés ou sont en attente de leur rendez-vous . Et beaucoup d'entre eux ont profité de l'occasion pour remercier la municipalité de l'aide apportée pour la prise de rendez-vous.

## Commémoration du 8 mai 1945

Après avoir procédé au dépôt de la gerbe devant le monument aux morts, Mr Le Maire, Lionel JOUNEAU, a effectué la lecture du message de la ministre déléguée aux armées, Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, à l'occasion de la journée nationale de commémoration du 8 mai 1945.
Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, la cérémonie s'est déroulée en format réduit.

## Remerciement aux bénévoles pour la vaccination

Suite à un appel lancé par le centre de vaccination de Redon, en collaboration avec REDON Agglomération, une trentaine de bénévoles ont répondu présents. Parmi cette trentaine, nombreux étaient des Pérusiens. La commune de St Perreux a été très réactive au démarrage pour la mobilisation.
L'accueil des personnes, les réponses à leurs questionnements, l'accompagnement dans les différentes zones, ..., telles étaient certaines de leurs missions.
"Les bénévoles sont chaudement remerciés par le Centre hospitalier pour leur participation au centre de vaccination. Cela fonctionne très bien, ils sont très utiles et rendent le centre agréable et humain.".
Ce sont **tous** les bénévoles de notre commune que nous souhaitons vivement remercier pour leur mobilisation.

# VIE SCOLAIRE

## ECOLE St JOSEPH

Vendredi 11 juin 2021 : c'est LE grand jour !

Tous les élèves de l'école St Joseph partent pour Quistinic (Morbihan) à la découverte du village de Poul-Fetan.

Ce village qui vit au rythme du XIXème siècle a été l'occasion pour les élèves de découvrir de nombreux métiers d'antan et de participer à différentes animations: fabrication de beurre, de bougies, tissage d'une corde, jeux bretons, etc …
Le beau temps était au rendez-vous, les enfants sont rentrés ravis de cette journée !

Vivement la prochaine sortie !

## ECOLE VICTOR HUGO

Durant le troisième trimestre de cette année scolaire si particulière pour cause de pandémie mondiale, nous avons pu organiser quelques sorties et mener des projets qui ont permis aux élèves de découvrir, apprendre et expérimenter dans des conditions qui leur ont permis d'oublier un quotidien parfois pesant :
- Sortie à l'île aux pies, côté Bains sur Oust, pour deux visites guidées :
+ Découverte des oiseaux avec Henri-Claude Couronné, ornithologue pérusien expérimenté et membre de « Bretagne vivante »
+ Découverte de la flore à travers les contes et les connaissances d'Anne GUENIN, membre des « hydrophiles »
+ Sortie à la découverte des points de vue du Pays de Redon (La roche du Theil, Bahurel et Aucfer) avec visite guidée de la Roche du Theil par Emmanuel LEMARE de l'office de tourisme de Redon

+ Atelier de linogravure mené par Jean-Marie FLAGEUL, artiste vannetais : réalisation de la couverture d'un herbier réalisé en classe.

Et dernièrement :

+ Visite d'un parc ornithologique à Bruz pour les maternelles

+ Sortie sur la côte à Penvins pour toute l'école !

Les élèves espèrent que les pérusiens et les pérusiennes ont apprécié leurs haikus qui ont défilé sur l'écran lumineux du centre bourg durant le printemps.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le vendredi 2 Juillet à partir de 17h30 dans la cour de l'école.

Les trois classes sont intervenues à travers des chants et des danses préparés pour ce moment d'échange. Jérôme CASSIN, l'intervenant du conservatoire avec qui les élèves ont appris les chants, était présent ce jour-là.

Cela a été également l'occasion pour les CM2 de nous présenter leur traditionnelle « chorégraphie de départ » avant d'aller suivre leur scolarité au collège !

A noter, le départ du directeur / enseignant Pierric DIGUET après dix années passées à l'école Victor HUGO. Suite à la campagne de recrutement pour enseigner dans une « école européenne », il prendra la direction de la Belgique pour enseigner à Bruxelles IV.

Les inscriptions sont ouvertes à l'école Victor HUGO !

Les demandes d'inscription sont disponibles à la mairie de Saint-Perreux, ou tél : 02 99 71 10 11 ou blog : https://ecolevictorhugosaintperreux.toutemonecole.fr/

# ENFANCE – JEUNESSE

## Pique-nique des écoles

Le traditionnel Pique-Nique des écoles clôture l'année scolaire dans une bonne ambiance !

## Conseil Municipal des Enfants

Sur l'initiative de la commission CME « environnement-embellissement », chaque membre du conseil municipal des enfants a fabriqué un piège maison pour capturer les frelons asiatiques. Et le vendredi 23 avril, ce sont quinze pièges qu'ils sont allés installer à différents endroits de la commune : autour de la mairie, à l'aire de jeux, près de la cale de mise à l'eau, place de l'église, à la salle Pétroc et au cimetière paysager pour protéger les ruches.

Félicitations aux enfants pour leur engagement environnemental !

## Dispositif Argent De Poche

Le dispositif argent de poche est remis en place sur la commune pour la 5ème année et se déroule du 21 juin au 30 juillet. Il donne la possibilité aux adolescents de 15 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 € par demi-journée. Les jeunes interviennent aux services techniques pour effectuer entre autres des travaux d'entretien, de désherbage et de peinture.
Cette année 17 candidats ont postulé, mais pour des contraintes sanitaires, et plus particulièrement de distanciation dans les véhicules, et en fonction des congés des agents encadrants, nous ne pouvions prendre qu'un jeune par semaine. Les 6 candidats retenus sont donc ceux nés en 2004 et qui ne pourront pas repostuler l'année prochaine : Léo CHEVALIER, Alicia DUPUYS, Estelle DUPUYS, Baptiste DREYFUS, Sarah LAILLER et Alex LEBEL.
En 2022, la priorité sera donnée à celles et ceux qui ont postulé cette année, s'ils se portent à nouveau candidats, et toujours par critère d'ordre de date de naissance. Le lancement du dispositif dès les vacances de printemps est envisagé.

## Accueil de loisirs – Espace jeunes

L'accueil de loisirs et l'espace jeunes n'ont pas pu ouvrir aux vacances de printemps.
Un programme d'animations à distance a été cependant proposé sur les deux semaines de vacances, et a permis de garder le lien avec les jeunes et les familles.
Manon LEVILLOUX, qui est accueillie comme stagiaire CPJEPS au sein du service, a proposé un programme autour des pirates la deuxième semaine pour les enfants du personnel prioritaire.

Pour cet été, le centre de loisirs est ouvert du 07 au 30 juillet. Les enfants encadrés, de Manon, Lola et Stéphanie, vont vivre de chouettes moments autour de deux grands thèmes : Le monde des merveilles et le cirque. Plusieurs temps forts sont programmés comme la piscine, le parc des Naudières (Sautron), une balade en calèche et visite de ferme, sortie à l'armoire à jeux et pour finir la venue du cirque Stey.

Du côté des ados, un programme riche d'animations et de sensations, concocté par Céline et l'équipe d'animation du centre social La Fédé, les attend pour un été riche de souvenirs.

Les programmes sont disponibles sur le site internet de la commune, la page facebook enfance-jeunesse st perreux et IntraMuros.

**Contact et renseignements :**

**Stéphanie 06 77 25 67 43 ou enfanceetjeunesse@wanadoo.fr**

# MEDIATHEQUE

*La médiathèque aurait pu souffrir de cette Succession d'ouvertures et fermetures mais vous êtes toujours au rendez-vous, avides de nouvelles lectures et nous en sommes ravis. L'équipe continue de se mobiliser pour vous offrir des nouveautés et répondre au mieux à vos besoins. Les animations du mois de mars ont reçu un bel accueil et nous vous en remercions.*

**Vous avez eu la bonne idée de venir vous inscrire à la médiathèque, voici quelques informations pratiques :**

**Horaires :**

Mardi 16h15-18h30
Samedi 10h-12h

L'entrée dans la médiathèque, la consultation des collections sont libres et gratuites pour tous.
Si vous souhaitez emprunter des documents il faut s'inscrire.

**Tarifs :**

14 euros à partir de 18 ans
Gratuit pour les enfants, établissements scolaires, étudiants, assistantes maternelles, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima-sociaux

Votre inscription à la médiathèque de St Perreux vous donne accès à toutes les structures du réseau (Redon agglomération).

**Emprunts cumulables :**

Vous pouvez emprunter 15 documents (livres, BD...) par carte et par médiathèque.
L'emprunt et le retour des documents se font dans la médiathèque d'appartenance du document. Les emprunts sont cumulables d'une médiathèque à l'autre.
Une inscription = une carte.

**Suivez-nous :**

Vous pouvez suivre l'actualité de la médiathèque sur sa page facebook « Médiathèque Saint Perreux » et sur le site de la commune saint-perreux.fr

## Les bébés lecteurs

Quel plaisir de retrouver les plus petits autour du livre.
Deux rendez-vous, animés par Sophie et Stéphanie, ont pu avoir lieu pour clôturer cette année.

## Les animations

### - Au mois de juin

Samedi 05 juin, nous avons accueilli Sarah IAICHOUCHEN à la médiathèque pour nous parler de son album "Lili est unique comme les autres" qu'elle a écrit pour sensibiliser à la différence et plus particulièrement à la trisomie 21.

Samedi 19 juin, se sont tenus une braderie de livres et un troc plantes.

### - Prix des lecteurs 2021

Le Prix des Lecteurs organisé par le réseau des médiathèques continue.
Ce prix qui distingue un ouvrage (roman, récit ou témoignage) d'un auteur vivant, français ou étranger dure du **9 mars au 7 novembre 2021.**
**Une première rencontre d'auteur a eu lieu en mai à la médiathèque de Redon qui a permis de découvrir Carolyne Deyns pour son livre Trencadis.**

## Fermeture estivale

La médiathèque fermera ses portes **du 17 juillet au 30 août** inclus.
La médiathèque de Redon reste ouverte et est accessible avec votre carte

**Contact et renseignements :**

**Stéphanie 06 77 25 67 43 ou enfanceetjeunesse@wanadoo.fr**

# Réunions du Conseil municipal

**Extrait des comptes rendus des derniers Conseils Municipaux**

Vous trouverez ci-après un extrait des principales décisions des derniers conseils municipaux.
L'intégralité des comptes rendus est consultable à la Mairie (affichage) ou sur le site internet de la commune : www.saint-perreux.fr onglet Vie Municipale.

## SÉANCE DU 23 MARS 2021

ARRET DU PROJET DE REVISION ALLEGEE N°1 ET BILAN DE LA CONCERTATION Par délibération du conseil municipal en date du 12 octobre 2020, une procédure de révision allégée du PLU a été engagée. Elle vise à permettre l'agrandissement d'une entreprise locale constituant le premier employeur de la commune, et favoriser ainsi l'activité économique du territoire. Cela implique de transformer le zonage Aa de la parcelle cadastrée ZB en Ai, et ainsi, de procéder à la modification des pièces graphiques et écrites du PLU. Le conseil municipal délibère, valide le bilan de cette concertation, arrête le projet de révision allégée N°1 du PLU.

ARRET DU PROJET DE REVISION ALLEGEE N°2 ET BILAN DE LA CONCERTATION Par délibération du conseil municipal en date du 12 octobre 2020, une procédure de révision allégée du PLU a été engagée. Elle vise à permettre l'implantation d'un camping déclaré dans le village de La Renaudaie, favorisant ainsi l'activité économique du territoire et son attractivité touristique, et apporter une réponse au manque de modes d'accueils de tourisme dans le secteur redonnais. Cela implique de faire évoluer le zonage Aa des parcelles concernées par l'accueil de cet équipement, et ainsi procéder à la modification des pièces graphiques et écrites du PLU. Le conseil municipal délibère, valide le bilan de cette concertation, arrête le projet de révision allégée N°2 du PLU.

Ces 2 délibérations fixent également les modalités de concertation avec le public : la publication d'un article relatif au projet sur le site internet et la mise à disposition d'un registre pour enregistrer les observations.

VŒU POUR L'ÉCOLE VICTOR HUGO - Soutien à la mobilisation contre la fermeture d'une classe Considérant les prévisions établies pour la prochaine rentrée scolaire par l'inspection d'académie; Considérant le nombre élevé de fermetures de classes dans le département du Morbihan; Considérant que ces mesures se traduisent pour notre commune par la fermeture d'une classe à l'école publique Victor Hugo; Le conseil municipal apporte son soutien à la mobilisation en cours pour abroger la carte scolaire telle que présentée par l'inspection d'académie, demande que l'Inspection d'académie renonce à la fermeture pressentie pour l'école.

INFORMATIONS

Lotissement du Monde Davy: L'atelier ERSILIE présente les orientations d'aménagement du lotissement : les circulations routières et piétonnes, la composition des lots, les parkings visiteurs, etc. Le projet compte 42 lots de 423m² de moyenne, avec des surfaces allant de 300 à 650m² environ, permettant ainsi d'offrir un large choix aux acquéreurs et des possibilités d'habitats variés. Le bureau d'études insiste sur la nécessité de rédiger un règlement qui encadrera notamment la zone à construire sur les parcelles, l'orientation des habitations, et la nature des clôtures. De plus, une stratégie de marketing sera à définir par l'équipe municipale. L'enveloppe financière est estimée à 624 000.00€HT, hors réseaux de fluides.

Un aménagement de la rue de la Mairie est également présenté avec une écluse en bas de la rue sécurisant une continuité piétonne, et un plateau ralentisseur entre l'entrée du lotissement et le parking du complexe de l'Oust.

Compte-tenu de l'avancement des études, la municipalité va pouvoir engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour ce projet. Deux dossiers sont à constituer : un dossier d'enquête préalable à la DUP et un dossier d'enquête parcellaire. A l'issue de la procédure, l'expropriation des derniers propriétaires pourra être prononcée au profit de la commune.

Travaux : WC publics: Le module est installé, les agents ont été formés sur l'aspect entretien. Distributeur alimentaire : Des devis ont été sollicités pour estimer la charge pour la commune de faire installer cet équipement. L'alimentation électrique et téléphonique est estimée à environ 5 000.00€. Par ailleurs, il sera nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme. Le loyer prévisionnel est de 500€ par mois sur la base d'un bail commercial. Le SDEM relance une opération de renouvellement des lanternes en Led (candélabres et projecteurs de stades), et la commune s'est positionnée.

PCS: Les membres de la réserve communale sont actuellement invités à renouveler ou pas leur engagement.

## SÉANCE DU 06 AVRIL 2021

BUDGET CCAS - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 Le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

BUDGET CCAS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Marie-Thérèse THEOU, 1ère adjointe, examine le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Mr Lionel JOUNEAU, Maire:

*Fonctionnement :* Dépenses : 1 177.00 € - Recettes : 238.95 € - Déficit de fonctionnement : 938.05 €

Hors de la présence de Mr le Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget CCAS.

BUDGET CCAS - Affectation du résultat de l'année 2020 Vu la délibération N°COM-D2020020 en date du 2 juin 2020 décidant la dissolution du CCAS ; Le Conseil Municipal décide d'incorporer les résultats de l'exercice 2020 du CCAS au résultat de l'exercice 2020 du budget principal, avec les montants suivants :

*Fonctionnement :* Recettes : 153.00 € - *Investissement :* Recettes : 3 539.27€

**BUDGET COMMUNE M14 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020** Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020** Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Marie-Thérèse THEOU, 1ère adjointe, examine le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Mr Lionel JOUNEAU, Maire:

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Fonctionnement :* | Dépenses : | 797 085.51 € | *Investissement :* | Dépenses : | 214 145.17 € |
| | Recettes : | 885 565.47 € | | Recettes : | 126 898.22 € |
| | Excédent de fonctionnement : | 88 479.96 € | | Déficit d'investissement : | 87 246.95 € |

Hors de la présence de Mr le Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget COMMUNE.

**BUDGET COMMUNE - Affectation du résultat de l'année 2020** Le Conseil Municipal affecte les résultats de l'exercice 2020 en report sur l'exercice 2021 avec les imputations suivantes :

*Fonctionnement :* Recettes : Article 002 : 425 977.92 € - *Investissement :* Recettes : Article 001 : 9 890.57€

**TAUX D'IMPOSITION 2021** Le Conseil Municipal délibère et applique pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.36%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 72.69%

**CRÉDITS SCOLAIRES 2021** Le Conseil Municipal délibère et alloue les crédits et subventions scolaires suivants :

| | | |
|---|---|---|
| Fournitures scolaires Ecole Publique | 57.20 € par élève | Somme inscrite au budget art.6067 |
| Initiation langues étrangères (forfait) | 707.70 € | Montant versé à la Coopérative Scolaire |
| Fournitures scolaires Ecole Privée | 57.20 € par élève | Ces sommes seront versées à l'OGEC de Saint-Perreux |
| Initiation langues étrangères (forfait) | 707.70 € | |

**INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE** Le Conseil Municipal délibère et fixe pour 2021 le montant à 120.97 €.

**CONTRAT D'ASSOCIATION - Participation communale aux dépenses de fonctionnement (matériel) des classes élémentaires et maternelles de l'école privée Saint-Joseph** Pour 2021, après délibération du conseil, les montants de la participation financière se présentent comme suit :

Elémentaires : 716,93€ par élève avec un effectif de 27 au 1/1/2021 = 19 357.11 € - Maternelles : 1 764,70€ par élève avec un effectif de 17 au 1/1/2021 = 29 999.90 € - Participation Totale : 49 357.01 (effectifs d'enfants domiciliés sur la commune). Cette participation sera versée à l'O.G.E.C. de l'école privée St-Joseph de St-Perreux en quatre fois à trimestre échu (soit 4 versements de 12 339.25 Euros).

**PARTICIPATION C.I.A.S 2021** Le Conseil Municipal 2021 délibère et fixe le montant de la participation à 5.81€ par habitant, sur la base de 1152 habitants : soit 6 693.12€, pour le financement du Centre Intercommunal d'Animation Sociale géré par la Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine dont le siège social se situe à REDON (Ille-et-Vilaine).

**DÉPENSES IMPUTÉES AU 6232 « FÊTES ET CÉRÉMONIES »** Le Conseil Municipal délibère et affecte les dépenses détaillées ci-dessous au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » pour toute la durée du mandat en cours : l'ensemble des biens, services, fournitures, animations, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que les repas des aînés, les colis de Noël aux aînés, les rdv d'été et de Noël, Journée Environnement, etc… Les décorations de Noël, jouets, friandises diverses et spectacles pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations ; les cadeaux offerts au personnel à l'occasion de départ, mariage, naissance ou autres. Le repas de fin d'année, les denrées et fournitures lors de certaines réunions de travail ; les fleurs, bouquets, gravures, médailles, trophées et présents offerts à l'occasion de divers évènements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, ou lors de réceptions officielles ; le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats ; les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos,..) ; les frais d'annonces, de publicité ou banderoles ainsi que les parutions liées aux manifestations.

**SUBVENTIONS 2021** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue en 2021, les subventions suivantes :

| BENEFICIAIRES SUBVENTIONS | *Montant* | BENEFICIAIRES SUBVENTIONS | *Montant* |
|---|---|---|---|
| Association Sports et Loisirs – St-Perreux | 220.00 | La Pérusienne – St-Perreux | 120.00 |
| APEA ECOLE PUBLIQUE | 120.00 | Les Marsouins – St-Perreux | 120.00 |
| APEL ECOLE PRIVEE | 120.00 | ADMR Allaire | 800.00 |
| F.C. – St-Perreux | 2245.00 | Croix Rouge | 863.00 |
| Gymnastique d'entretien – St-Perreux | 420.00 | Proxim Services | 200.00 |
| Gymnastique volontaire Seniors – St-Perreux | 120.00 | ISSAT de Redon | 50.00 |
| Société de chasse – St-Perreux | 120.00 | CFA 56 | 50.00 |

**Budget COMMUNE - Budget Primitif 2021** Le Conseil Municipal adopte le budget comme suit :

| | |
|---|---|
| La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de : | 1 227 551.92 € |
| La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de : | 783 265.12 € |

**INFORMATIONS**

Voies navigables: La convention de superposition avec la Région Bretagne, pour l'entretien des berges des voies navigables, a été signée.

Enfance et Jeunesse: Le service accueille une stagiaire jusqu'à la fin de l'année dans le cadre d'une formation CPJEPS.

# SÉANCE DU 25 MAI 2021

**ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE** Mr le Maire présente le projet porté par une jeune entreprise qui envisage l'installation de distributeurs alimentaires, notamment dans les bourgs ruraux. Le concept novateur consiste à rendre accessible, au cœur des villages, une offre de produits frais et locaux, sélectionnés auprès des producteurs et commerçants du coin. Ces installations peuvent proposer une large gamme de fruits et légumes, mais également de la viande, des œufs, des produits laitiers, du pain, ou éventuellement des pizzas. Le principe est basé sur un partenariat avec les producteurs et les commerçants, sans porter préjudice à l'activité de commerce existante. Mr le Maire explique que ce type d'équipement apporterait une offre supplémentaire aux pérusiens, une présentation du projet ayant été réalisée auprès de nos commerçants. L'installation de ce distributeur est supportée financièrement par l'entreprise ; seuls resteront à la charge de la commune les éléments suivants : Terrassement : 7 315.40€HT et Réseaux : 2 963.43€HT. Les élus s'accordent sur cette installation.

**VOIES DOUCES – PONT CADRE SOUS LA RD153** Mr le Maire rappelle la démarche dans laquelle s'est engagée l'équipe municipale : aménagement de liaisons douces sur son territoire communal, mise en œuvre de liaisons intercommunales. En effet, les déplacements doux sont de plus en plus privilégiés sur notre bassin de vie, et les circuits du GR34 et des sentiers de St-Jacques de Compostelle, qui traversent notre commune, sont à valoriser. Aussi, la traversée de la RD153, près du cimetière de l'Oust, constitue aujourd'hui un obstacle à la continuité piétonnière et cyclable le long de l'Oust. Les usagers du sentier doivent traverser cette route passagère, s'exposant à un risque évident d'accident. Le Conseil Municipal valide le projet de pont cadre sous la RD153.

**MORBIHAN ENERGIES – RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC** Mr le Maire présente aux élus, le programme de rénovation des éclairages publics porté par le syndicat Morbihan Energies. Cette action vise à remplacer les luminaires sur poteaux béton vétustes et énergivores, par du matériel Led performant et évolutif. Mr le maire expose l'opportunité de ce programme pour le secteur du vieux bourg (rue du Clos de Ressac, rue de l'Oust et rue de la Cotardaie), le carrefour de la RD764 et le début de la rue d'Allaire. L'ensemble du programme concernerait 34 luminaires, dont la charge résiduelle communale serait de 11 650.00€TTC. Les élus valident ce programme de travaux.

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ORANGE** Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut demander une redevance d'occupation du domaine public pour Orange au titre de 2021. Le détail est calculé ci-dessous :

| Patrimoine | Aérien | Souterrain | Emprise au sol | Total |
|---|---|---|---|---|
| 2020 | 10.310km x (40€ x 1,37633)= **567.60** | 7.412km x (30€ x 1,37633)= **306.04** | 2.5m² x (20€ x 1,37633)= **68.82** | **942.46** |

Le Conseil délibère, valide le montant de la redevance d'occupation du domaine public dû par Orange en 2021, autorise Mr le Maire à émettre un titre de recette.

**BUDGETS : VOTE CA ET CG CCAS 2020 – AFFECTATION DES RESULTATS** Mr le Maire explique qu'il convient de reformuler les délibérations prises le 6 avril 2021, en apportant plus de précision sur l'affectation des résultats et notamment l'intégration des résultats du budget CCAS au budget principal. Mr le Maire propose aux membres d'adopter le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2020 du CCAS dont les résultats, identiques de part et d'autre, sont :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Fonctionnement* : | Dépenses : | 1177.00 € | *Investissement* : | Dépenses : | 00.00 € |
| | Recettes : | 238.95 € | | Recettes : | 00.00 € |
| | **Déficit de Fonctionnement :** | **-938.05 €** | | | |
| | Excédent reporté : | 1091.05 € | | Excédent reporté : | 3539.27 € |
| | **Résultat cumulé à affecter :** | **153.00 €** | | **Résultat cumulé à affecter :** | **3539.27 €** |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 du CCAS. Les résultats 2020 du CCAS sont repris dans le budget principal, modifiant comme suit ces derniers :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Fonctionnement* : | Dépenses : | 797 085.51 € | *Investissement* : | Dépenses : | 214 145.17 € |
| | Recettes : | 885 565.47 € | | Recettes : | 126 898.22 € |
| | **Excédent de Fonctionnement :** | **88 479.96 €** | | **Déficit d'investissement :** | **- 87 246.95 €** |
| | Excédent reporté : | 484 214.39 € | | Excédent reporté : | 93 598.25 € |
| | **Résultat CCAS 2020 :** | **153.00 €** | | **Résultat CCAS 2020 :** | **3539.27 €** |
| | **Résultat cumulé à affecter :** | **572 847.35 €** | | **Résultat cumulé à affecter :** | **9 890.57 €** |

Compte-tenu des Restes à Réaliser (Dépenses : 168 360.00€ - Recettes : 11 600.00€), l'assemblée décide d'affecter au budget 2021, le résultat de fonctionnement 2020, de la façon suivante :

– couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de : **146 869.43€**

– surplus affecté en recettes de fonctionnement et porté lligne budgétaire 002 «excédent de fonctionnement reporté»: **425 977.92€.**

**BUDGET COMMUNAL – Décision Modificative N°1** Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise la décision modificative suivante du budget communal de l'exercice 2021:

*Section Investissement - Dépenses:* Article 2315 « Installations techniques » Opération 39 « Pont cadre sous RD153 + 195 000.00€ ; Article 2313 « Constructions » - 30 000.00€ ; Article 2315 « Installations techniques » - 31 800.00€

*Section Investissement - Recettes:* Article 13251 « Fonds de Concours » Opération 39 + 16 650.00€ ; Article 1322 « Subvention Régionale » Opération 39 + 66 600.00€ ; Article 1323 « Subvention Départementale » Opération 39 + 49 950.00€

**MEDIATHEQUE – MODIFICATION DE LA REGIE** Mr le Maire explique que la régie Médiathèque a été créée par délibération du 12 décembre 2013, modifiée par délibérations des 28/11/2017, 30/01/2018 et 13/03/2018. La commission présente son projet d'animations à venir, et souhaiterait apporter la modification n°5 à l'article 3 de la création de la Régie :

ARTICLE 3 : La régie encaisse les produits suivants :

1 – Abonnements annuels adultes : 14€ ; 2 – Abonnements annuels (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux) : Gratuit ; 3 – Remplacement de la carte d'adhérent perdue ou détériorée : 3€ ; 4 – Vente d'un sac en tissu : 2€ ; 5 – Vente d'un livre désherbé : 1€

Le Conseil municipal, après échange des points de vue, adopte à l'unanimité, cette modification.

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL** Après délibération, le Conseil Municipal s'oppose au transfert automatique de la compétence PLUi à Redon Agglomération.

**CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT - CONTRAT DE PROJET : Conseiller Numérique** Mr le Maire propose de créer un emploi non permanent dans la catégorie hiérarchique C afin de mener à bien le projet « Dispositif Conseiller Numérique France Services », pour une durée de 2 ans, soit du 01/09/2021 au 31/08/2023 inclus. Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel le contrat a été conclu, à savoir : Sensibiliser la population aux enjeux du numérique, la soutenir dans les quotidiens, accompagner la réalisation de démarches administratives en ligne, promouvoir les dispositifs numériques nationaux, créer des outils ludiques d'apprentissage. A défaut, le contrat prendra fin après un délai d'un an minimum si le projet ne peut pas être réalisé. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse lorsque le projet prévu ne sera pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. L'agent assurera les fonctions de Conseiller Numérique France Services à temps complet. L'emploi sera classé dans la catégorie hiérarchique C. La rémunération sera déterminée selon un indice de rémunération IM 332, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées.

Les heures supplémentaires au-delà du cadre défini seront rémunérées, et les frais de déplacements liés à la formation sur Lorient seront à la charge de l'employeur. Enfin le régime indemnitaire instauré par la délibération n°COM_D2017071 du 28 novembre 2017 est applicable à compter du 61ème jour de contrat sur une année glissante.

Le conseil délibère, accepte de modifier le tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**INFORMATIONS**

Distributeur alimentaire: Les travaux préalables seront réalisés après l'été, et le module pourra être installé à l'automne. Ce dispositif sera encadré par un bail 3/6/9 pour un loyer de 500€ par mois.

Conseiller numérique: Notre dossier ayant été retenu, une candidate a été sélectionnée pour occuper cet emploi en CDD de 2 ans, partagé entre 5 communes : Saint-Perreux, Saint-Vincent, Saint-Jacut, Peillac et Les Fougerêts. Ce poste est financé à hauteur de 50 000.00€ par l'Etat, et les missions seront orientées autour de l'inclusion numérique.

Chemin de randonnée: Le Conseil des Sages a initié une réflexion sur le tracé d'un chemin qui serait géo-référencé. La multitude des parcelles dans le secteur de la Beaulouise complique la progression de ce dossier puisque certains propriétaires sont difficilement identifiables. Toutefois, le projet est accueilli avec enthousiasme tant notre patrimoine communal fait le bonheur des promeneurs ; un groupe d'Allaire a d'ailleurs prévu une sortie sur nos sentiers prochainement.

Environnement: Prévoir l'installation de nouvelles poubelles dans le bourg. La Fédération de Pêche viendra sur notre site en vue d'organiser des Ateliers Pêche Nature

Argent de poche: 6 jeunes sur 17 ont été retenus (nés en 2004) pour travailler de fin juin à fin juillet.

Animations: Repas des bénévoles municipaux à la cale le 3 septembre

Voies douces: Rue du Stade : il faut attendre que le bitume des trottoirs sèche avant d'entreprendre un grenaillage (fin juin). Rue Sous le Bois : les travaux se poursuivront fin août.

Maison de l'Enfance et des Associations: La Socotec a rendu son avis technique sur le projet ; l'architecte devra en tenir compte dans la rédaction du cahier des charges.

Ecole Victor Hugo: L'école comptera une classe de moins pour la rentrée de septembre, et le directeur a obtenu une mutation sur un autre poste. L'équipe pédagogique s'organise pour préparer au mieux la rentrée des élèves sur 2 classes.

Vie économique: Les logements vacants sont au nombre de 18 sur la commune, ce qui est peu.

Incivilités: La commune a été le théâtre de plusieurs incivilités ces dernières semaines : Dégradations importantes au complexe de l'Oust : la réparation des dégâts est estimée à plus de 30 000.00€. Un dossier a été ouvert auprès des assurances de toutes les personnes impliquées. Vol de 5 panneaux « Participation Citoyenne ». Déchets déposés dans la nature.

# CADRE DE VIE

## Plantation participative à la Brambohaie

Sur l'espace vert au sein de la résidence de la Brambohaie, un groupe d'habitants s'est réuni le samedi matin 13 mars afin d'aménager une platebande d'arbustes petits fruits. Ce projet a été mûri en collaboration avec la Commission Nature-Environnement. Ce sont donc cassis, groseilles, framboises ou fraises qui pourront être dégustés ultérieurement.
Le terrain a été préparé par un agent communal et les plantations faites par les riverains.
Le chantier s'est terminé précipitamment à cause d'une grosse averse de grêle mais le côté positif est qu'il n'y a pas eu besoin d'arroser. Une matinée agréable, remplie d'échanges de savoir-faire et aussi de plantes puisque certaines provenaient des jardins locaux.

Les prochains jours, sur cet espace communal, sera plantée une jachère fleurie avec peut-être par la suite, l'installation d'une ruche.

## Etat d'avancement des travaux en cours sur la commune

**Rue Sous le Bois** : En attente de réalisation de branchements sur une parcelle privée, les travaux ne reprendront donc dans cette rue que fin septembre.

**Rue du Stade :** En phase finitions (pelouses, potelets, signalisations verticale et au sol). Grenaillage (passage du goudron de la couleur noire à beige) de la voie douce mi-juillet.

**WC Publics :** Le remplacement des Toilettes Publiques a été effectué en mars.

## Vie Economique

La mairie vous informe de demandes régulières de location ou d'achat de terrains constructibles ou d'habitations, de personnes qui souhaitent investir à Saint-Perreux, classé 2ème au niveau départemental des Villes et Villages où il fait bon vivre.

La demande est malheureusement très supérieure à l'offre.
Vous avez un bien ou du terrain constructible, vous pouvez agir pour satisfaire des futurs Pérusiens : n'hésitez pas à contacter la mairie. En effet, sur 623 logements, nous avons sur la commune 27 résidences secondaires et 18 logements vacants.

## La pêche à Saint-Perreux

Entourée de deux cours d'eau l'Oust et l'Arz, St-Perreux dispose de véritables terrains de jeux pour les pêcheurs amateurs ou professionnels. Pour la pêche de loisir ou la pêche sportive les poissons ne manquent pas : brochets, sandres, blackbass et même anguilles et également un parcours de nuit sur l'Oust pour la carpe.
Yannick SEVESTRE, Pérusien de naissance, garde-pêche et conseiller municipal, se fait une joie de donner tous les renseignements possibles.
Il a récemment participé à une sortie pêche avec des élèves de l'IME la rive de Redon. Yannick a en projet de créer un atelier pêche nature en collaboration avec l'association de pêche locale l'APPMA du mortier de Glénac St-Perreux et la Fédération de pêche du Morbihan, de créer un atelier pêche nature.

Des cartes de pêche adaptées à tout public sont disponibles au café « Chez Nous ».

## Résultats des élections départementales et régionales

### Départementales

| | Nombre | Pourcentage |
|---|---|---|
| Inscrits | 909 | |
| Votants | 299 | 39,89% |
| Nuls | 8 | 2,68% |
| Blancs | 35 | 3,85 |
| Exprimés | 256 | |
| | | |
| Voix obtenues par liste | Nombre | Pourcentage |
| | | |
| CHESNAIS - PIEL | 77 | 30,08% |
| HERRY - POULAIN | 179 | 69,92% |
| | | |

### Régionales

| | Nombre | Pourcentage |
|---|---|---|
| Inscrits | 909 | |
| Votants | 299 | 39,89% |
| Nuls | 7 | 2,34% |
| Blancs | 7 | 2,34% |
| Exprimés | 285 | |
| | | |
| Voix obtenues par liste | Nombre | Pourcentage |
| | | |
| Isabelle LE CALLENNEC | 41 | 14,31% |
| Claire DESMARS-POIRRIER | 62 | 21,75% |
| Thierry BURLOT | 41 | 14,31% |
| Loïg CHESNAIS-GIRARD | 108 | 37,89% |
| Gilles PENNELLE | 33 | 11,51% |

## Respect du voisinage

Dans le Morbihan, l'arrêté préfectoral de 2014 règlemente les bruits de voisinage.
Il précise notamment selon la section 7, article 21:
Sur les propriétés privées, en ce qui concerne les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage, des horaires sont respecter :

-Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

-Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

# L'ECOLE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE PRES DE CHEZ VOUS !

La musique près de chez vous ! C'est le principe de l'Ecole de Musique Traditionnelle, itinérante sur 8 communes du territoire, pour proposer des cours et ateliers ouverts à tous… dès l'âge de 4 ans. Elle intervient à Redon, Pipriac, La Chapelle-de-Brain, Plessé, St Nicolas-de-Redon, Allaire, Peillac et La Gacilly.

Sa particularité ? Un enseignement basé sur la transmission orale et la pratique en contexte, participant ainsi à l'animation culturelle locale.

Eveil musical, découverte instrumentale, accordéon diatonique, violon, harpe, guitare, flûte traversière, bombarde, biniou, clarinette, cornemuse… ce n'est pas moins d'une quinzaine de disciplines qui est ainsi proposée. Les élèves peuvent également bénéficier d'un atelier complémentaire, qui permet de développer d'autres compétences musicales (rythme, chant, danse, pratique collective…)

Pour découvrir toutes les propositions, rendez-vous sur www.gcbpv.org

Infos, inscriptions, contacts :

**Ecole de Musique Traditionnelle / Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine**

6, rue Joseph Lamour de Caslou 35600 REDON

02 99 71 36 50 ou 02 99 71 45 40

gcbpv-emt@wanadao.fr

Le Réseau des Missions Locales

Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine

**La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans.**

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'**emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.**

**L'accès aux soins une priorité depuis de nombreuses années.**

Depuis plusieurs années maintenant, l'accès aux soins et à une bonne prise en compte de l'ensemble des problématiques de santé des jeunes constitue une priorité pour la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine … et davantage aujourd'hui dans le contexte que nous connaissons.

-**Permanences psychologue** : Nous proposons un accès, sur rdv, à une **permanence avec une psychologue afin de pouvoir aborder les difficultés que vous rencontrez, dans un cadre confidentiel**. Ce service, actuellement disponible 1 jour par semaine, devrait être renforcé très bientôt.

-**Accueil Maison Des Adolescents (MDA)** : **besoin de parler sur des sujets tels que les relations familiales, amicales ou amoureuses, la scolarité, le stress, la déprime ou encore les questions de santé**, la Maison des adolescents de Loire Atlantique, dans le cadre du projet CONTACT, vous propose un accueil pour les jeunes de 11 à 21 ans au 3 rue Charles Sillard

**Des places supplémentaires en Garantie jeunes.**

L'année 2021 voit le nombre de jeunes pouvant accéder à la Garantie jeunes doubler. Avec un assouplissement des conditions d'entrée, **la Garantie jeunes peut s'adresser à vous. Elle consiste en un accompagnement intensif, collectif et individuel, avec l'objectif de multiplier les expériences professionnelles et faciliter votre accès à l'autonomie. En contrepartie, vous bénéficiez d'une allocation de 497,01 par mois**.

Venez nous rencontrer à la Mission locale pour en parler.

-**Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)** : **ces permanences vous permettent de répondre à toutes vos questions relatives à votre consommation.** Le principe est de faire le point, éventuellement de proposer une aide. **Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées** : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet…

-**Médecin généraliste** : depuis plusieurs mois un médecin généraliste propose, non pas des consultations, mais des **permanences de conseil et d'écoute sur l'ensemble des questions de santé que vous pouvez vous poser**.

Contactez la Mission locale pour plus d'information et prendre rendez-vous.

**Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !**

**N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous… et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.**

**Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com**

# L'ADMR D'ALLAIRE ET SA REGION

Avec une expérience de plus de 67 ans, l'ADMR a une vocation d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie.
Notre association est autorisée et tarifée par le Conseil Départemental du Morbihan.
Nos 2 secrétaires vous reçoivent du lundi au vendredi au 14 rue de la Libération .
L'ADMR met en place et gère des services à domicile en prestataire ou en mandataire :
-Services personnes âgées, personnes handicapées,
-Téléassistance Filien,
-Livraison de repas à domicile,
-Service famille, service garde d'enfant à domicile,
-Service ménage, repassage, accompagnement transport

L'ADMR c'est : Une éthique d'intervention basée sur le lien indissoluble entre la personne aidée, le professionnel et le bénévole.

Nous vous proposons une offre de services qui répond le mieux à vos besoins, grâce à une relation de proximité.
Un soin constant de l'amélioration de la qualité de nos services par la formation des professionnels mais aussi des bénévoles.

DEVENEZ Bénévoles ADMR, Nous souhaitons accueillir de nouveaux bénévoles désireux de faire vivre l'association et d'apporter du bien être à nos personnes aidées.

Être bénévoles à l'ADMR c'est donner de soi, mais aussi recevoir et échanger.
Selon leurs disponibilités, leurs compétences, leurs souhaits personnels les bénévoles s'impliquent dans divers domaines et activités de l'association notamment :
-Rencontrer les personnes aidées et rechercher la solution la plus adaptée, -Réaliser des visites de convivialité au domicile des personnes aidées, -Assurer le suivi du service de livraison de repas,
-Participer à la gestion du Personnel, -Suivi de la trésorerie …

Nous accompagnons et formons les Nouveaux Bénévoles.

Parmi ces multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble. **Rejoignez nous !!!!**

CONTACTS : Président Guy Viaud 02 99 91 90 05
Secrétariat 02 99 71 85 77 allaire@admr56.com

La Digue - 44 460 Saint Nicolas
CANOË-KAYAK-REDONNAIS
Téléphone 06 88 56 85 73

Le Canoë Kayak Redonnais vous invite à découvrir le Pays de Redon par la voie des eaux.

- ✓ Profitez d'un moment de détente en naviguant sur jumper, kayak, canoë 2, 3 ou 10 places pour une durée de 1h, ½ journée ou une journée complète. Vous suivrez des parcours labellisés Sentiers Nautiques® sur la Vilaine, l'Oust, le Canal de Nantes à Brest ou encore l'Isac.
- ✓ Faites découvrir la pratique du canoë-kayak à vos enfants en les inscrivant à un stage de 2 jours (juillet ou août). Ils sont ouverts aux 7 / 17 ans et seront encadrés par des moniteurs diplômés.
- ✓ Enfin, pour ceux qui souhaitent assister au coucher du soleil, participez à nos balades semi-nocturnes tous les vendredis soirs.

Vous souhaitez davantage de renseignements sur nos tarifs, conditions ou circuits? Alors, retrouvez-nous sur notre site :

https://canoe-kayak-redonnais-95.webself.net/accueil

# VIE ASS0CIATIVE

## FC St-Perreux

Depuis ce re-confinement national d'octobre 2020, le FC St Perreux s'est partiellement mis en sommeil à l'instar de l'ensemble du sport amateur de compétition.
Partiellement seulement ! Car si nos licenciés seniors sont restés à la maison, avec leurs masques et leurs mouchoirs... nous avons maintenu tant que possible l'accueil des jeunes pousses de notre école de football.
Profitons d'ailleurs de cette tribune pour remercier chaleureusement ces bénévoles du FC, qui malgré les difficultés liées au contexte sanitaire ont mené à bien cette mission aussi délicate que primordiale au service des enfants de notre commune. Un grand merci donc à Jean-Luc, Mimi et à leur indéfectible équipe de coachs : Denis, Philippe, Toto, William, François, Ludo, Nico et François Régis.
Rappelons que l'école de football du FC St Perreux, ce sont 2 éducateurs diplômés et 68 jeunes répartis dans les 11 catégories d'âges allant des U6 aux U16, le tout géré en entente avec les clubs de St Vincent/Oust (ensemble des catégories) et de St Jacut Les Pins (pour le foot à 11),
Nous sommes tout particulièrement fiers d'accompagner le dynamisme de notre commune en comptant 36 de nos petits Pérusiens parmi ces jeunes licenciés, à qui nous ambitionnons de transmettre les valeurs de respect, de convivialité et de solidarité qui caractérisent notre club.
A partir de cette nouvelle saison, nous donnons une nouvelle orientation au secteur « foot à 11 » (jeunes âgés de 13 à 16 ans), en rejoignant avec nos amis Vincentais le Groupement de Jeunes Oust Vilaine – GJOV – basé à Bains/Oust.
Le choix de ce partenariat répond aux objectifs suivants :
- en premier lieu, sécuriser le présent et offrir une solution immédiate à nos jeunes inscrits dans ces catégories « foot à 11 », et leur offrir le meilleur apprentissage possible de notre sport.
- ensuite, préparer et surtout pérenniser l'avenir des plus jeunes, actuellement élèves de notre école « foot à 7 » (6 à 12 ans) .
- Enfin et même en priorité ; offrir une solution stable à tous dans un souci d'égalité, et ne laisser sur la touche aucun de ces enfants qui nous sont confiés par leurs parents.

Nos valeurs ne sont pas négociables, et soyez assurés que malgré les pertes financières inhérentes, depuis plus d'un 1 an déjà, à l'annulation de nos rendez-vous festifs, le FC St Perreux se serre les coudes plus que jamais et reste un club solidaire, soudé et ambitieux.
Nous avons longuement évoqué le dynamisme de notre école de football, mais nos équipes Seniors ne s'en laissent pas compter et s'enrichissent également positivement. Sous la houlette d'éducateurs et de dirigeants dévoués et compétents, ce sont près de 50 licenciés Seniors qui défendent nos couleurs…
La préparation de la saison prochaine est d'ores et déjà lancée et nous étudions sérieusement la possibilité d'engager une 3ème équipe en compétition, alors même que les objectifs seront officiellement ambitieux pour notre équipe fanion.
Mais l'équilibre est une donnée aussi précieuse que fragile, et nous avons besoin de toutes et tous pour continuer à faire avancer le FC. Aussi à l'orée de cette nouvelle saison, que nous espérons être celle du retour à la vie normale, nous lançons un appel à tous les Pérusiens (et autres...) qui souhaiteraient nous rejoindre.
Petits ou grands... joueurs, dirigeants, parents ou bénévoles... la grande famille du FC St Perreux saura vous accueillir à bras ouverts… dans le respect des gestes barrières bien entendu ! Enfin, une pensée à tous nos fidèles supporters, pour vous dire combien nous avons hâte de pouvoir vous serrer à nouveau dans nos bras du côté du complexe sportif.
Prenez soin de vous ! Vive le FC St Perreux

## ASNP

Malgré l'annulation du Trail, ces deux dernières années, l'équipe du "Trail des Garciaux" reste soudée et motivée pour organiser l'édition 2022 qui aura lieu le samedi 28 mai, avec de nouveaux parcours.

## Les Marsouins

Les sportifs Pérusiens le dimanche matin, cyclo vtt coureurs à pied.

## ASL

En novembre dernier, les activités sports loisirs se sont mises en arrêt du fait de la crise sanitaire.
Une reprise de toutes les activités est prévue à la rentrée de septembre (Danse bretonne, Art floral, Country ou Danse en ligne, Pétanque, Marche, Tennis de table, Aquarelle, Vannerie, Tricot). Une nouvelle activité est prévue (Jeux de cartes ou Jeux de société).
Le bureau se réunira le 31 août pour la mise en place de toutes ces activités.
Pour tout renseignement contacter la présidente Marie-Cécile THIEBAUT 06.81.72.75.16

## AGE

Depuis novembre 2020 les activités de l'association gym d'entretien se sont arrêtées avec la Covid-19.
Pour ne pas pénaliser les adhérents, certains cours ont été faits en visio. Mais cela n'a pas été un grand succès.
Depuis mi-juin, les adhérents badminton ont repris leurs cours le dimanche matin.
Le bureau AGE attend la rentrée de septembre avec impatience et espère retrouver leurs adhérents dans les différentes sections : Zumba, Pilates, Gym, Yoga, Circuit training, Cardio training, Badminton… Une date de reprise vous sera communiquée ultérieurement.
Pour tout renseignement contacter la présidente Chantal PIGUEL au 06 98 56 04 55.

## Lire et Faire Lire

L'équipe de Lire et Faire Lire (Chantal, Sylvie, Christiane, Marie-Christine, Manu, et aussi Annick, Nelly et Mireille, absentes sur la photo) reprendront les séances de lecture le jeudi après-midi à partir du 23 Septembre 2021.

Au plaisir de vous retrouver, les enfants !

## APEA Ecole Victor Hugo

Cette année, l'école publique perd une classe pour la rentrée prochaine et bien que nous continuions de nous battre contre cet état de fait, il nous faut regarder vers l'avenir et nous concentrer aussi sur les événements et manifestations que l'APEA organise.
Crise sanitaire oblige, nous avons dû annuler le vide grenier l'année dernière. L'APEA a alors lancé l'opération des sapins de Noël qui a été un grand succès et elle se poursuivra cette année encore. Les conditions sanitaires s'améliorent et les brocantes sont de nouveau autorisées, c'est pourquoi nous avons le plaisir d'ouvrir les inscriptions pour cette 23ème édition de notre vide grenier qui se déroulera le dimanche 3 octobre. Au total, 264 mètres linéaires seront disponibles en intérieur et le reste en extérieur.
Une buvette ainsi que la restauration seront disponibles sur place.
Tout en gardant les précautions nécessaires, cet événement qui attire du monde dans notre village est aussi l'occasion de nous retrouver Pérusiennes et Pérusiens autour d'un verre et de partager.
Toutes les recettes de nos manifestations servent à financer les sorties scolaires des enfants.
L'APEA, association des parents d'élèves et amis de l'école publique Victor Hugo rappelle que les inscriptions et visites de l'école sont toujours d'actualité et pour tout renseignement contactez le 02 99 71 10 11

## Associations de l'Ecole St Joseph

Malheureusement pour la deuxième année consécutive, notre traditionnel « Feu de la St Jean » n'a pas pu avoir lieu compte-tenu du contexte sanitaire.
Nous avons hâte de vous retrouver l'an prochain pour déguster de délicieuses anguilles …
Alors à vos agendas : La Fête de l'Anguille édition 2022 sera le SAMEDI 11 JUIN 2022 !

Les permanences de journaux organisées par l'école St Joseph ont permis de récolter plus de 10 tonnes de papier depuis septembre 2020.
Merci à vous qui venez nombreux chaque premier samedi de chaque mois pour y déposer vos journaux, papiers et prospectus.

Les permanences reprendront en septembre prochain.
Permanence le 1er samedi de chaque mois de 9h à 11h.

***Merci de ficeler vos journaux.***

# Saint-Perreux labellisé
# “Villes & Villages où il fait bon vivre”

Saint-Perreux, a été labellisé “Villes & Villages où il fait bon vivre” selon le journal du Dimanche.
Au classement national sur 34837 communes auditées nous sommes 2525 ème, au classement départemental notre position est 33 ème.
Dans notre strate 500 à 2000 habitants : Nous sommes classés 252 ème au niveau national et **2 ème** au niveau départemental.
Le classement se fonde sur 183 critères (entre autres solidarité, internet, services à population, commerces, services de proximité, associations…).
Ce résultat conforte la municipalité à poursuivre ses actions qui ont pour but de maintenir son dynamisme, son bien-vivre.
Ce classement nous a encouragé à concrétiser la création de notre nouveau logo. Ce dernier devient notre nouvelle marque de communication.
Ce logo a été sélectionné parmi plusieurs propositions.

# Rendez-Vous de l'été 2021

Heureux de pouvoir enfin se retrouver !

Suite à l'assouplissement des consignes sanitaires, la municipalité a pu organiser son RDV d'été le vendredi 2 juillet.
Après presque 1 an et demi sans manifestation sur notre commune ce rendez-vous était très attendu. Les pérusiens ont répondu présents et nous avons retrouvé cette convivialité qui nous manquait tant. La municipalité a offert son traditionnel verre de l'amitié et les commerçants locaux ont proposé une restauration rapide.
La scène ouverte, installée sur la place de l'église, a accueilli de nombreux musiciens jeunes et moins jeunes afin d'animer cette soirée.
De l'avis de tous : « Cela fait du bien, on se sent revivre... même si la pandémie est toujours là, le moral est meilleur… » !